

Commune de LONG (80510)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 NOVEMBRE 2025**DEPARTEMENT DE LA
SOMMEARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 10 novembre 2025, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire.

Etaient présents : Jean-Marie PECQUET, Alain COPIN, Aude PETIT, Tanguy LADRIERE, Jean-Pierre VARLET, François BLIN, Perrine RETOURNÉ, Francis LÉPINE.

Etaient absents excusés :

Nadia GUILBERT qui a donné pouvoir à Jean-Pierre VARLET

Jean-Noël FOSSATI - Olivier FEREZ

Etaient absents :

Xavier HENRY - David PERTUÉ

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 08

Votants : 09

Date de convocation :

Le 10 novembre 2025

Date d'affichage :

Le 17 novembre 2025

Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance.

La séance étant ouverte,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la consultation réalisée par le Cabinet CET Environnement dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre qui lui a été confiée.

Deux organismes ont répondu à cette consultation :

- ARESO à Avelin (59)
- SARL Nord Contrôles Assainissement (NCA) à Grande Synthe (59)

Le montant des devis proposés sont les suivants :

- ARESO 8 708.20 € HT pour la tranche ferme
18 976.70 € HT pour la tranche optionnelle
- SARL NCA 5 510.95 € HT pour la tranche ferme
11 922.70 € HT pour la tranche optionnelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de retenir l'offre présentée par la société NCA pour les montants précisés ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

DELIBÉRATION N° 72/2025

**Mise en place de
l'assainissement collectif –
tranches de collecte 3 et 4 –
Choix de l'organisme chargé
des contrôles extérieurs**

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie PECQUET

